



SAMEDI 17 JANVIER 2026 **au Conservatoire de Bourges**

Direction Artistique : Alexandra Martin-Volcovici

Concours Parrainé par :

Isabelle RIDDEZ (Professeur au CNSMD Paris)

et

Yannick STEPHANT (Ex-1ère danseuse du Ballet de l'Opéra de Paris)



Auditorium **Conservatoire** **de Bourges**



34 rue Henri Sellier
18200 Bourges
Tel : 02 48 48 13 60



CONTACT :

Email : lesartsencoer@orange.fr

Site : <http://www.ecoleisadora.com>

Tous les courriers sont à adresser à :
«L'envol du cygne - Les Arts en Coeur» à l'attention d'Alexandra Martin Volcovici
2 ter rue Molière 03100 Montluçon

L'envol du cygne 1er Concours National de Danse Classique « Les Arts en Coeur »

Ce concours est ouvert à tous les danseurs à partir de 8 ans.

2 catégories **Amateurs** et **Pré-Professionnels**. (La catégorie pré-professionnelle correspondra aux candidats désirant en faire leur métier et qui ont un travail beaucoup plus exigeant que les Amateurs.)

CATEGORIE «AMATEURS»

Il y a **5 niveaux**.

Toutes les **variations ou enchaînements** sont **imposées** en fonction du niveau et de l'âge.

Les variations ou enchaînements sont constituées de fondamentaux de la danse classique pour chaque classe d'âge comprenant quelques exercices selon les niveaux :

Dégagés ou pas de liaison,

Adage, port de bras

Rotations ou pas de liaison

Allegro

Pour les garçons, les enchaînements doit être adaptés par le professeur sans dénaturer les exercices.

Chaque année, l'élève pourra ainsi progresser, apprendre de nouveaux éléments jusqu'à l'apprentissage de variations. Il obtiendra et collectionnera les «cygnes» de chaque niveau.

NIVEAUX	«CYGNES» correspondants	AGE à la date du concours	N° VARIATION IMPOSEE
BASES	Cygne rose	8 - 9 ans	N° 1 (2 enchaînements)
PREPARATOIRES	Cygne mauve	10 - 11 ans	N° 2 (4 enchaînements)
INTERMEDIAIRES	Cygne turquoise	12 - 13 ans	N° 3 (3 enchaînements)
AVANCES	Cygne blanc	14 - 15 ans	N°4 (Variation Junior 1 sur 1/2 pointes)
SUPERIEUR	Cygne noir	16 ans et +	N°7 (Variation Supérieur Pré-pro sur 1/2 pointes)
	Le candidat ayant passé avec succès tous les degrés depuis son plus jeune âge, recevra un cygne de cristal		

Les candidats passeront sur scène du plus jeune au plus âgé.

Les récompenses pour les niveaux AMATEURS sont les suivantes :

Diplôme + Cygne couleur de leur niveau + Mention

(18/20 et +) MENTION TRES BIEN avec félicitations du jury

(17/20) MENTION TRES BIEN à l'unanimité du jury

(15/20 et 16/20) MENTION TRES BIEN

(13/20 et 14/20) MENTION BIEN

(11/20 et 12/20) MENTION ASSEZ BIEN

Mention de participation (Inférieur à 11/20)

Des Coups de coeur du jury peuvent être attribuées par le jury.

CATEGORIE

«PRE-PROFESSIONNELS»

La catégorie professionnelle s'adresse à des candidats désirant faire de la danse leur métier ou qui ont l'habitude des concours de haut niveau.

Les candidats Pré-Pro présenteront chacun :

- **une variation imposée** (Pour les garçons, leur professeur devra adapter la variation imposée)
- **participeront à une classe** donnée par une personnalité du monde de la danse.

Une note sur 20 sera attribuée à l'issue du passage de la variation imposée et une note sur 20 à l'issue de la classe.

La moyenne des 2 notes déterminera le classement des candidats.

A l'issue de ces 2 épreuves éliminatoires, le jury retiendra une partie des candidats pour la finale après délibérations.

Finale :

- Ceux qui auront été retenus pour la finale présenteront une **variation libre**.

Une note sur 20 sera attribuée et sera additionnée à la moyenne précédente

La moyenne sur 20 ainsi déterminée, permettra d'attribuer une récompense au candidat après délibérations du jury.

NIVEAUX	AGE à la date du concours	N° VARIATION IMPOSEE	VARIATION LIBRE
JUNIOR 1	11-12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans à la date du concours)	N° 4 (1/2 pointe) *	sur 1/2 pointes, max 1 min 45
JUNIOR 2	13-14 ans	N° 5 (Pointes) *	Sur pointes, max 1 min 45
AVANCES Pré-Pro	15-16 ans	N° 6 *	Sur pointes, max 2 min
SUPERIEUR Pré-Pro	17 ans et +	N° 7 *	Sur pointes, max 2'30 min

Les candidats passeront sur scène du plus jeune au plus âgé.

Les récompenses à l'issue de la finale pour les niveaux PRE PROFESSIONNELS sont les suivantes :

(18/20 et +) Médaille d'Or avec félicitations du jury
(17/20) Médaille d'Or à l'unanimité du jury
(16/20) Médaille d'Or
(15/20) Médaille d'argent
(14/20) Médaille de Bronze
(13/20) Accessit
Diplôme de Finaliste (12/20)

TROPHEE Claude CLEMENT

Prix de la ville de Bourges : chèque de **200€**

Prix du Jury : chèque de **200€**

articles de danse, cadeaux

Stages, Bourses

Les candidats Pré-Pro non retenus pour la finale pourront demander un entretien de qq minutes aux membres du jury.

L'envol du cygne 1er Concours National de Danse Classique « Les Arts en Coeur »

ARTICLE N°1 : ORGANISATION

Sous réserve de modifications,

Répétitions le matin. obligatoires pour tous les candidats.

Concours l'après-midi (avec Finale pour les pré-pro)

Palmarès-remise des prix à la fin de la journée

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier ce calendrier, l'organisation et le présent règlement en fonction des inscriptions. Cet article et ce document ne sont pas contractuels.

ARTICLE N°2 : CLOTURE DES INSCRIPTIONS

L'organisation du concours se réserve le droit de clôturer les inscriptions dès que le quota maximum de candidats est atteint.

ARTICLE N°3 : LIEUX du concours:

- Répétitions et Concours : **Conservatoire de Bourges 34 r Henri Sellier, 18000 Bourges**
- LE CONCOURS EST OUVERT AU PUBLIC

ARTICLE N°4 : Variations et enchaînements imposés

Toutes les variations et enchaînements créés pour les besoins du concours «L'envol du cygne» sont propriétés de l'association Les Arts en Coeur et ne doivent pas être utilisés dans d'autres concours de danse. merci de votre honnêteté !

Les variations et enchaînements seront disponibles par un **lien privé vers la plateforme IdanceMusic que vous recevrez après règlement de la somme de 40€** par virement sur le compte bancaire de l'association Les Arts en Coeur. (ou par chèque à l'adresse 2 ter rue Molière 03100 Montluçon).

Les professeurs auront un accès privé aux musiques et aux vidéos du concours jusqu'à la date du concours.

LES ARTS EN COEUR (Crédit Agricole)

IBAN : FR76 1680 6008 2066 0690 5766 867

BIC : AGRIFRPP868

Les variations 2026 «pré-pro» ont été créées par Yannick STEPHANT (Ex 1ère danseuse du Ballet de l'Opéra de Paris) et Isabelle RIDDEZ (CNSMD Paris), toutes deux dans le jury pour cette 1ère édition. La classe Pré-pro sera donnée par Philippe LORMEAU (CNSMD Lyon)

ARTICLE N° 5 : CHARTE du concours:

En niveau «Amateurs», ce concours a un but pédagogique afin de permettre à de jeunes danseurs de connaître les fondamentaux de la danse classique.

Recevoir tous les candidats quel que soit leur niveau dans les meilleures conditions possibles

- **Répétition sur scène** (en musique dans l'ordre du concours)
- **Salle de danse pour se chauffer**
- **Un jury de qualité**

ARTICLE N°6 : JURY

Le jury sera composé de personnalités du monde de la Danse et de professeurs pédagogues.

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner toutes les récompenses, les cadeaux, stages ou prix en numéraires.

Ses notes et décisions sont souveraines et sans appel.

ARTICLE N° 7 : TENUES AUTORISEES

AMATEURS:

- Filles : justaucorps sans manches et sans jupette, collant classique avec pieds.
- Garçons : Justaucorps blanc ou teeshirt blanc près du corps, collant avec élastique de taille ou cycliste, noir ou gris

PRE-PRO :

- Variation imposée et classe (Filles) : justaucorps de couleur pastel sans manches, sans jupette et sans décoration.
- Variation imposée et classe (Garçons) : Justaucorps blanc ou teeshirt blanc près du corps, collant gris et élastique de taille obligatoire
- FINALE : Costume autorisé (laissant voir les genoux pour les filles, sous peine de pénalité)

Lors du palmarès, tous les candidats se présenteront sur scène, dans la tenue dans laquelle ils ont concouru.

ARTICLE N° 8 : MUSIQUE (PRE-PRO Variation Libre)

A envoyer par « WETRANSFER », en fichier .WAV (Pas de format MP3)
après avoir reçue la convocation (pour avoir le N° de passage 🙄).
ENVOI GROUPÉ par le professeur.

N° passage, Nom, Prénom, niveau.
(Exemple : 01, MARTIN, LEONIE, LIBRE JUNIOR 1)

* En cas de coupure musicale, celle-ci doit être faite à la fin d'une phrase musicale avec un dépassement de 10" max).
Il est obligatoire de prévoir un double par candidat à apporter pour la répétition sur clef USB.

ARTICLE N° 9 : SCENE

La scène du Conservatoire de Bourges mesure 16 mètres de cadre de scène sur 11 mètres. Pente 0%

ARTICLE N° 10 : PASSAGE des CANDIDATS

Les candidats passeront sur scène du plus jeune au plus âgé de chaque degré.

Toutes les candidatures «Pré-Pro» passeront ensemble

Toute personne absente lors de l'appel des candidats sera éliminée.

Le candidat ayant atteint l'âge limite d'un degré le jour du concours, devra se présenter dans le degré supérieur (dérogation possible en fonction de la date anniversaire).

Tous les candidats devront être présents, au lieu et à l'heure indiqués sur la convocation **MUNIS D'UNE PIECE D'IDENTITE (qui sera demandée en cas de doute sur l'âge des candidats)** (Déroulement des épreuves sur les convocations).

ARTICLE N°11 : DEROGATIONS d'âge

Une dérogation concernant l'âge d'un candidat pourra être accordée par les organisateurs du concours, sur demande écrite par mail, après étude du dossier d'inscription.

ARTICLE N°12 : Variation libre DROITS D'AUTEUR

Dans le cadre de la réglementation sur les droits d'auteur, il est impératif d'obtenir l'autorisation du chorégraphe ou de ses descendants pour présenter des chorégraphies d'artistes du 20ème et 21ème siècle. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner la disqualification des candidats. (Autorisation sur papier libre à joindre au dossier d'inscription)

ARTICLE N° 13 : ACCES PROFESSEURS et CANDIDATS

Les professeurs seront seuls autorisés à accompagner leurs élèves pendant les répétitions et dans les loges, mais **ils ne sont pas autorisés (ni leurs élèves) à rester dans la salle de spectacle pendant la répétition des autres candidats !**

Les professeurs n'auront pas accès aux coulisses durant les épreuves.

Les professeurs et les candidats **munis de leur badge avec photo** pourront accéder gratuitement à la salle de spectacle pendant les épreuves du concours mais veilleront à limiter le va-et-vient.

ARTICLE N°14 : SPECTATEURS

LE CONCOURS EST OUVERT AU PUBLIC.

Les applaudissements ne seront pas autorisés pour ne pas favoriser certains candidats.

Les entrées et sorties seront autorisées exclusivement entre certains niveaux, afin de préserver les candidats et le calme dans la salle. **Merci de bien vouloir respecter les personnes bénévoles qui réguleront ces entrées et sorties.**

Les tarifs des places pour assister aux épreuves du concours seront de 10€ par personne.

ARTICLE N°15 : RESPONSABILITE

Les organisateurs du concours, toute l'équipe ainsi que le personnel du Conservatoire de Bourges déclinent toute responsabilité en cas de vol, de préjudice quel qu'il soit, envers les candidats, les professeurs ou le public.

Tout candidat accepte et reconnaît avoir lu le règlement du concours dans sa totalité en participant au concours «Le LAC». **Chaque candidat doit être couvert par son assurance «Responsabilité Civile».**

ARTICLE N° 16 : NON respect du règlement :

Les candidats fraudant sur leur âge encouront la disqualification.

Le dépassement de temps, une tenue ou un comportement incorrect, le non-respect du règlement seront aussi des motifs de disqualification.

Le jury est habilité à reclasser les candidats en Amateurs ou en Pré-pro.

L'envol du cygne 1er Concours National de Danse Classique« Les Arts en Coeur »

ARTICLE N°17 : PHOTOS et PRISES DE VUE

Afin de ne pas nuire au bon déroulement du concours, **seuls des professionnels habilités par la direction du concours seront autorisés à photographier ou à filmer les candidats.**

Un photographe spécialisé en danse, sera présent le jour du concours. Les épreuves seront visibles sur internet quelques jours après le concours.

Les candidats n'ont aucun droit sur les photos ni prises de vue effectuées durant le concours et les répétitions. Tout cliché du concours «L'envol du cygne»pourra être utilisé par l'association «Les Arts en Coeur» sur son site, dans la presse ou sur internet à des fins publicitaires (pour toutes activités tels les stages, concours ou autres ...) et ce pour une durée de 10 ans.

ARTICLE N°18 : REMBOURSEMENT

Aucun candidat«absent» le jour du concours ou «blessé» ne peut prétendre à un remboursement de ses frais d'inscriptions ou d'adhésions, quel que soit le motif.

Les Frais d'inscriptions ne seront remboursés qu'en cas d'annulation du concours par les organisateurs.

TOUTE INSCRIPTION AU CONCOURS «L'envol du cygne» IMPLIQUE L'ACCEPTATION DE CE REGLEMENT !

INSCRIPTIONS en ligne sur le site HELLO-ASSO

- **45€** par candidat en catégorie « Amateurs »
- **60€** par candidat en catégorie « Pré-Pro »
- **5€** adhésion à l'association «Les Arts en Coeur» (en tant que Membre participatif, obligatoire pour chaque candidat)

Les musiques des variations libres doivent être envoyées dans un **envoi groupé par le professeur après réception des convocations**. A envoyer par WETRANSFER

Les inscriptions ne seront validées
qu'une fois les frais d'inscriptions réglés.

La clôture d'inscription est fixée au 15 décembre 2025

(ou plus tôt si le quota de candidats est atteint)